

CRINON (P.) DESFRETIER (J.C.) et DHÉLIN (M.) — **La série au temple (denier, obole, pite) frappée à Lons-le-Saunier à partir de la fin du XIe siècle.**

Les monnaies à la légende BLEDONIS au temple ou à la tête ont suscité maintes attributions. Quant à celles au temple, qui nous intéressent, elles ont été décrites sous divers types : deniers au temple, deniers au fronton sur un S et «oboles». Nous déterminerons en réalité cinq types.

Au début du XIXe siècle, Mader puis Gotz avaient placé un denier de ce type, quelque peu interprété, au monnayage de Blexen, comté d'Oldenbourg. Combrouse puis Fougères et Combrouse eurent quelques difficultés avec un exemplaire sur lequel ils croyaient lire le nom de la ville de Reims (1). Longpérier proposait comme possibilité une attribution à Blainville, près de Lunéville (Meurthe-et-Moselle), pour l'exemplaire de 1,10 g de la collection Rousseau. A sa suite, C. Robert mentionna cette hypothèse comme telle, sans affirmation, mais cela suffit pour que *Bledonis* soit proposé par Lepage, dans son dictionnaire topographique, comme le premier nom donné à Blainville-sur-l'Eau à l'époque de Charles le Gros. Ce monnayage semble bien s'être immobilisé car B. Fillon classait à la rubrique incertaine (BLEDO) les autres exemplaires de la même collection Rousseau qui embarrassèrent Poey d'Avant à un tel point qu'il ne mentionna aucune pièce à ce type dans son ouvrage alors qu'il en possédait dans sa collection. Longpérier précisait bien qu'il plaçait cette pièce d'attribution incertaine « à la suite des monnaies carlovingiennes, en qualité d'imitation très postérieure », et en comparait le style avec celui des deniers soissonnais d'Yves de Nesles de la seconde moitié du XIIe siècle (2). Gariel releva bien l'incertitude de l'attribution de ces pièces à Blainville par Longpérier. Il ajoutait : « M. Morel Fatio pense à *B(urgum) Ledonis*, Lons-le-Saulnier ». Il les classait cependant au règne de Charles le Simple, mais avec un point d'interrogation après le nom de Blainville (3). Il publiait également l'« obole » étudiée plus loin. En fait, après avoir critiqué Lepage, les mentions à relever pour le nom de Blainville-sur-l'Eau, canton de Bayon sont : *Ecclesia villa Bladini* en 922-963, *Blainvilla*

1. J. MADER, *Kritische Beiträge zur Münzkunde des Mittelalters*, I, Prague, 1803, n° 11, p. 36-37 (lecture au revers : BLE-IIIIS, mais +ENRIVS REX à l'avers) ; J. GOTZ, *Deutschland Kaiser-Münzen des Mittel-Alters*, Dresde, 1827, n° 62 p. 17 ; G. COMBROUSE, *Catalogue raisonné des monnaies nationales de France*, Paris, 1829, n° 551 ; F. FOUGÈRES et G. COMBROUSE, *Description complète et raisonnée des monnaies de la deuxième race royale de France*, Paris, 1837, n° 185 (le n° 184 présente la bonne lecture).
2. A. DE LONGPÉRIER, *Notice des monnaies françaises composant la collection de M.J. Rousseau*, Paris, 1848, n° 581, p. 238-239 ; C. ROBERT, *Etudes numismatiques sur une partie du Nord-Est de la France*, Metz, 1852, p. 212-213. L'hypothèse citée par Robert est déformée par H. LEPAGE, *Dictionnaire topographique du département de la Meurthe*, Paris, 1862, p. 17, qui cite le mot *Bledonis* ?, d'après l'article de Robert et mentionne un denier de Charles le Gros roi de Lorraine. B. FILLON, *Collection Jean Rousseau. Monnaies féodales françaises*, Paris, 1860, n° 1361 à 1365. Coll. F. POEY D'AVANT, *Description des monnaies seigneuriales françaises composant la collection de...*, Fontenay-Vendée, 1853, n° 1694 (16 grains), et n°9 pl. XXI, dessin = vente à Luçon, 12 décembre 1853, n° 163 (attribution à Blainville douteuse).
3. E. GARIEL, *Les monnaies royales de France sous la race carolingienne*, II, Strasbourg, 1883-1884, p. 290 et pl. XLIX, n° 9. Vente de la collection E. Gariel (Hoffmann), Paris, 27 avril - 5 mai 1885, n° 1205. D'après A. MOREL-FATIO, « Description de quelques monnaies du XIIe siècle trouvées à Ferreyres », *Revue Savoisienne*, XII, 1871, p. 3-38. Théorie reprise par L. FÉVRET, « Note sur la monnaie de Lons-le-Saunier », *Mémoires de la Société d'Emulation du Jura*, 1903, t. à p., p. 1-17, qui propose la lecture *Burgus Ledonis*.

en 1156, *Bullinville* en 1157, *Bleinvilla* en 1292, ce qui ne peut donner *Bledonis* (4). Quelques années plus tard, Prou ne reprit pas le classement de Longpérier et de Gariel, considérant qu'il s'agissait bien d'un monnayage postérieur à l'époque carolingienne. Les exemplaires conservés au Cabinet des Médailles sont rangés dans la série féodale, même celui de la collection Rousseau qui était à la base de la discussion. Prou ne reprend évidemment pas dans son *Catalogue des monnaies françaises de la Bibliothèque Nationale, Les monnaies carolingiennes*, paru en 1896 à Paris.

Ces deniers sont fréquents, nous distinguons deux types, au temple sur une ellipse et au temple sur deux traits. Le trésor de Haute-Isle (Val-d'Oise) contenait trois deniers à l'ellipse, mais sa date d'enfouissement n'est pas certaine. Nous ne trouvons aucun trésor enfoui au Xe siècle contenant ce monnayage (5).

Au cours de l'étude d'une trouvaille de monnaies de Scodingue en Franche-Comté, Caron aborda le monnayage de cette cité (6). Caron se rangeait à l'avis de Morel-Fatio et écartait l'attribution à Blainville. Il citait une variante du type précédent sur laquelle le temple n'est pas entier. On y voit un fronton au-dessus d'une lettre S. Ce type est rare, on n'en connaît que trois exemplaires et une mention dans le trésor régional de Saint-Prix (Saône-et-Loire), enfoui tardivement, au milieu du XIe siècle (7).

Dans leur *Traité*, Engel et Serrure doutaient de l'interprétation « *Burgus Ledonis* » mais classaient incontestablement ces monnaies à Lons-le-Saunier et au début du XIIe siècle, la « *moneta ledonensis* » étant citée dans des documents régulièrement de 1151 à 1204 et même jusqu'en 1356. Pour Dieudonné, le comte de Bourgogne disposait en Franche-Comté de l'atelier de Lons-le-Saunier alors que celui de Besançon dépendait de l'archevêque. A la suite de Fèvret, nous pensons qu'il s'agit plutôt d'un

atelier dépendant des comtes de Scodingue, successeurs de Rainaud Ier, le fils d'Othe-Guillaume. Ces monnaies furent frappées jusqu'à la fin du XIIe siècle et probablement plus tard encore au XIIIe siècle pour les monnaies au fronton sur un S (8).

Les publications suivantes, ignorant les chercheurs précédents et Caron, deviennent plus fantaisistes et placent à nouveau ce monnayage à Charles le Simple. Ils abandonnent même la bonne localisation. Les exemplaires conservés au Cabinet des Médailles et classés aux monnaies féodales ne sont pas cités. Morrison et Grunthal mentionnaient sous le numéro 1425 un certain nombre de deniers conservés à Berlin, Bruxelles, Copenhague (de 0,75 à 1,20 g) sans différencier les types. Ils semblaient redécouvrir l'attribution à Blainville près de Lunéville qu'avait proposée Longpérier (9). L'affirmation de G. Depeyrot qui attribue ce monnayage à Blainville-sur-Mer (Manche) est à écarter. Cette localité du canton de Saint-Malo-de-la-Lande est mentionnée sous les noms de *Blainvilla* en 989-996, *Blainvilla* ou *Blandevilla* en 1056 (copie tardive), *Bleinvilla* en 1146, 1197, 1231. Ce nom en ville pourrait se rapporter à un nom de personne expliqué par le gallois *Bledgint* ou par le scandinave *Blaeingr*, solution la plus plausible pour Beurepaire (10).

L'attribution à Lons-le-Saunier n'est pas contestable. Le nom attesté de cette ville dès l'époque romaine est *Ledo*. Cette attribution avait été proposée au XIXe siècle par Morel-Fatio, préférée par Caron, reprise par Engel et Serrure, par Fèvret, par Dieudonné et bien d'autres ; elle est confirmée lors de la comparaison avec le monnayage de Bourgogne ainsi que nous le vérifierons plus bas.

Les divisions

Morrison et Grunthal citaient deux exemplaires de l'« obole ». Le premier, l'exemplaire conservé au British Museum est, comme son poids de 0,85 g l'indique, un denier provenant de la collection Pfister et acquis en 1857 (11). L'autre exemplaire, celui que Gariel fit dessiner sous le n° 10 de la pl. XLIX faisait partie de la collection Meyer. Gariel le mentionne après le denier. Dans la collection Meyer, sous le numéro 403, cette division est décrite au règne de Charles le Simple, mais classée à « Lons-le-Saunier ? » Il s'agit bien de notre exemplaire dont le dessin n'est pas de grande qualité, mais repris

4. H. LEPAGE, *op. cit.*, p.17.

5. Nous ne suivons pas J. DUPLESSY, *Les trésors monétaires médiévaux et modernes découverts en France*, I, Paris, 1985, n° 161, qui date le trésor de Haute-Isle de 898-923 ? Celui-ci contenait cependant une imitation, un denier de Limoges au nom du roi Eudes, postérieure à cette date, ainsi que trois ex. au temple attribués à Lons-le-Saunier que l'auteur de la note originale sur ce trésor, le Dr Gaudichard, classait bien au XIe siècle dans la *R.N.*, 1931, p. 244. Nous ne pouvons connaître les variétés de type de ces deniers. Les imitations limousines au nom d'Eudes peuvent être très postérieures. On en rencontre dans des trésors du Xe siècle, à l'étranger et en France : ainsi à Fécamp ; au début du XIe siècle au Puy, mais également dans le trésor de Limoges enfoui au XIe siècle. J. DUPLESSY, *ibid.*, n° 197. Ce monnayage cessa au milieu du XIe siècle. J. LAFAURIE, *R.N.*, 1952, p. 85.

6. E. CARON, « Monnaies du commencement du XIe siècle frappées dans le comté de Bourgogne », *R.N.*, 1889, p. 556-566 et pl. XII. A compléter par le même A.S.F.N., 1890, p. 182 ; M. PROU, « Monnaies de Salins », *R.N.*, 1891, p. 234-236 ; J. DAYET, *BSFN*, février 1957, p. 100-101. Pour Caron le type au fronton était le dernier ; celui au temple revenant au début du Xe siècle. A Lons, on remarque deux formes mentionnées sur les monnaies, *Burgum* et *Vil(la)*, qui différencient les émissions du bourg et celles de la ville, comme dans les textes : *Ledonis* ou *Ledonens burgum*.

7. Un exemplaire de 1,03 g est conservé au Cabinet des Médailles de la B.N.F., n° L 4240, acquis en 1895. Un autre de 0,95 g cité par E. CARON, *Monnaies féodales françaises*, Paris, 1882, p. 314, n° 549 et n° 1 pl. XXIII, provenant de sa collection était mentionné « d'une émission très basse ». Cet ex. provenait des coll. Rousseau puis Poey d'Avant. Lors de la vente de la coll. Caron, les 18/20 décembre 1911, Feuardennt classa cet ex., à Charles le Simple sous le n° 361, d'après Gariel et non d'après l'ouvrage de Caron. Un troisième ex. de 0,76 g est mentionné au Vatican par M.G. sous le n° 1427. Un ex. provient du trésor de Saint-Prix (Saône-et-Loire) enfoui vers 1350-1351, voir J. DUPLESSY, *op. cit.*, II, Paris, 1995, n° 350. Sur la déformation du temple, en Bohême, à Lons-le-Saunier et à Amiens, voir F. DUMAS, « Les monnaies normandes (Xe-XIIe siècles) », *R.N.*, 1979, p. 89, note 2.

8. A. ENGEL et R. SERRURE, *Traité de numismatique du moyen-âge*, II, Paris, 1891-1905, p. 773, note 1. A. DIEUDONNÉ, *Manuel de numismatique française*, IV, Paris, 1936, p. 208. L. FÈVRET, *op. cit.*, p. 6-17.

9. K.F. MORRISON et H. GRUNTHAL, *Carolingian coinage*, New York, 1967, (NNM, n° 158), n° 1425 d'après une « suggestion » de H. GRUNTHAL pour l'attribution à Blainville près de Lunéville, parue dans *Dona Numismatica*, éd. P. Berghaus et G. Hatz, Hambourg, 1965, p. 51-54.

10. G. DEPEYROT, *Le numéraire carolingien*, Paris, 1993, lectures BLE-OONIS ou BLEDONIS, n° 154 (9 ex. : notre type 1), 155 (1 ex. : le faux de notre type 1), 158 (1 ex. au fronton : notre type 5), obole n° 159 (1 ex. : le denier du B.M, repris de M.G.). Le trésor de Haute-Isle ne contenait pas de deniers au buste mais des deniers au temple, voir note n° 5 plus haut. Les coll. de la Monnaie de Paris sont relevées dans, J. BELAUBRE, *Administration des monnaies et médailles. Les collections monétaires. Monnaies médiévales*, 1 : *L'époque du denier*, Paris, 1987, n° 998 à 1000 (0,77 à 0,89 g) qui classe ces deniers aux XIe et XIIe siècles. Il y eut donc bien des immobilisations. Sur cet atelier, voir l'avis de J. LAFAURIE, *R.N.*, 1994 p. 355. Pour la topographie, se reporter à F. DE BEAUREPAIRE, *Les noms des communes et anciennes paroisses de la Manche*, Paris, 1986, p. 81.

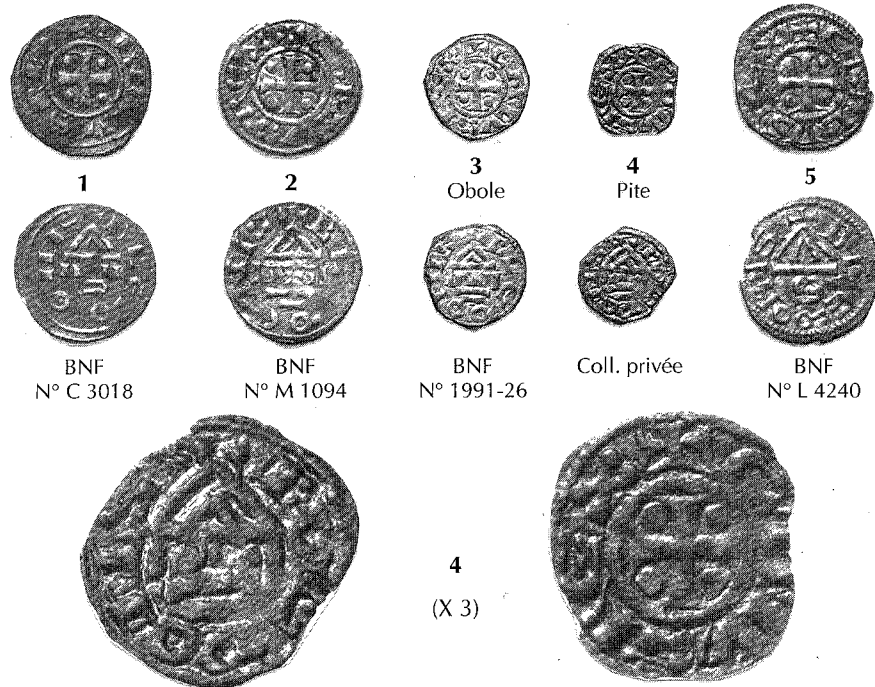
11. R.H.M. DOLLEY et K.F. MORRISON, *The Carolingian coins in the British Museum*, Londres, 1966, n° 250 = M.G. n° 1426 (obole).

sur un croquis. Le d cursif est mal interprété, erreur que Dardel n'aurait pas commise. La forme reconnaissable du flan ne laisse guère de doute (12).

A/. +CARLVS REX. Croix cantonnée de quatre globules. Le X est bouleté aux extrémités.

R/. +BLEDONIS. Temple dans le champ sur deux traits horizontaux. Le D est cursif (O avec queue à gauche). Le trait inférieur est long, alors que sur le denier il est plus court que le trait supérieur. Le temple est comprimé par manque de place.

Argent, 0,21 g. Coll. privée.



Lons-le-Saunier

Poids et typologie confirmer une datation plutôt au XIe ou au XIIe siècle comme en avaient déjà conclu nos devanciers du siècle dernier.

Le diamètre au grènetis extérieur, de 12,7 mm, celui au grènetis intérieur, de 6,7 mm, sont étroits. La pièce est de belle conservation, elle ne peut avoir perdu même

12. E. GARIEL, *op. cit.*, p. 290 et n° 10 pl. XLIX = collection H. M(eyer), (Rollin et Feuardent), Paris, 26 mai-14 juin 1902, n° 403.

un décigramme. Son poids correspond à celui d'une pite, au quart du poids du denier (de 0,75 à 1,10 g). L'apparition des pites date de cette époque (13).

Si l'obole de Gariel devient une pite, l'obole à ce type, si elle a existé, resterait donc à retrouver.

Elle a en effet été retrouvée. Il pourrait s'agir de l'exemplaire que le Dr Longuet avait montré à notre société, sans recherche bibliographique, sans mentionner le poids et sans illustration (14). Sa description et les légendes sont identiques à celles de la pite. Elle est du type du denier M 1094. Par rapport à la pite, nous remarquons un dessin du temple plus proche de celui du denier. Le diamètre au grènetis extérieur est de 14,6 mm, au grènetis intérieur il est de 8 mm, ce qui est bien supérieur aux dimensions relevées sur la pite.

+CARLVS REX. Croix cantonnée de quatre globules. Le X est bouleté aux extrémités.

+BLEDONIS. Temple dans le champ, sur deux traits horizontaux. Le D est cursif (O avec queue à gauche). Le trait inférieur est court comme sur le denier.

Argent, 0,38 g, Cabinet des Médailles, n° 1991-26.

Caractéristiques de ce monnayage

Les très rares trésors contenant des deniers à ce type ont été mentionnés plus haut lors de la description chronologique. La datation que nous proposons pour ce monnayage est confirmée par les relevés de modules et par l'épigraphie. Sur tous les deniers au temple, le module des flans est plus réduit que sur celui des pièces du Xe siècle, il est de 19 mm. Pour le denier au fronton le flan est légèrement plus large, 19,6 mm (mesure sur les ex. de la BNF). La croix et les croisettes initiales sont très pattées, les caractères sont typiques de la fin du XIe et du XIIe siècle.

La typologie des divisionnaires confirme également cette datation. Mme Dumas avait remarqué les X bouletés communs aux monnayages des deux villes de Lons et de Dijon. Cette forme est nouvelle et son apparition peut être datée précisément. On la retrouve sur les monnaies du duc de Bourgogne Eudes Ier (1079-1102) frappées à Dijon, ville voisine entretenant certainement un commerce de sel florissant avec Lons-le-Saunier. Il faut relever que le grènetis est plus net et plus gros sur les deux divisionnaires observées que sur les deniers à l'ellipse et au temple.

Autre particularité, la forme cursive du D se retrouve encore sur l'une des faces des monnaies de Dijon au nom de Saint-Bénigne, frappées à la fin du XIe ou au début du XIIe siècle (15). Elle est également observée sur les deniers à la tête de face et à la même légende *Bledonis* qui ne font pas l'objet de notre étude (16).

13. A. BLANCHET, « La pite ou pougeoise », *Etudes numismatiques*, I, Paris, 1892, p. 306-326. On en connaît depuis le tout début du XIIe siècle, mais c'est au XIIIe siècle qu'elle circula en plus grande quantité. Blanchet cite Toulouse (Bertrand (1105-1112), Le Puy, le Poitou, Lyon, la Bretagne, Marseille, Arles, Viviers, Saint-Gilles, le Béarn, Agen, Calais, le roi Philippe VI de Valois. On la rencontre beaucoup dans les villes de pèlerinage ; il s'agit très souvent d'es-pèces d'aumônes. L'étude de cette division reste à faire.

14. Dr LONGUET, *BSFN*, juin 1956, p. 52.

15. Pour la forme du X bouleté, voir F. DUMAS-DUBOURG, *Le monnayage des ducs de Bourgogne*, Louvain-la-Neuve, 1988, p. 258, n° 2-2 et note 3. Pour la forme cursive du D, voir le monnayage de Saint-Bénigne qui est à rapprocher de celui d'Hugues II (1102-1143), p. 259, denier n° 3-1 et obole n° 3-2.

16. Si le D cursif est conservé, la forme bouletée des X n'existe pas sur les deniers à la légende *Bledonis* et au buste de face. Ce type est beaucoup plus rare que le type au temple. Aucun trésor n'en a livré. Nous distinguons deux variétés : - variété 1- Croix cantonnée de S en 1 et 4 : GARIEL, 13 pl. XLIX, CARON, n° 2 pl. XXIII, 0,90 g = coll. J. Rousseau, n° 1364 et 7 pl.

Ces pièces sont postérieures aux monnaies de Rainaud, à la légende *Ledonis Vil* et au nom du comte, auxquelles il faudrait les comparer (17).

L'expansion de la pite à partir du XIIe siècle confirme également la datation de ce type monétaire qui est bien une immobilisation au nom d'un roi Charles. L'obole dite de Blainville (Meurthe-et-Moselle ou Manche) pour Charles le Simple est en réalité une pite de Lons-le-Saunier, frappée à la fin du XIe ou au XIIe siècle. Mais il existe bien une obole à ce type.

Proposition de classement

Il convient dorénavant de distinguer les types suivants pour les monnaies immobilisées au nom du roi Charles et au temple, à la légende *Bledonis*. Seuls les ex. dont nous avons vérifié les reproductions sont cités. Pour le type à la tête de face qui n'est pas étudié ici, voir ci-dessous la note n° 16.

1- Deniers au temple sur une ellipse.

- Flan de 19 mm. Coin de 17 mm au grènetis extérieur.
- F. FOUGÈRES et G. COMBROUSE, n° 184, 185 (dessins).
 - Gariel n° 9 pl. XLIX = coll. Gariel n° 1205. Type M.G. n° 1425 (sans distinction).
 - Deux ex. à la BNF : n° C 3018, 1,10 g provenant de la coll. J. Rousseau, (Rollin et Feuarent), liste, n° 520, acquis en 1848 = A. DE LONGPÉRIER, n° 581 - n° L 948, 1,37 g, provenant de la coll. P.-Ch. Robert, (Rollin et Feuarent), 29 mars/3 avril 1886, n° 2220.
 - Trois ex. à la Monnaie de Paris, n° 998, 999, 1000 de 0,77 g, 0,89 g, 0,80 g.
 - Coll. Luneau, (Platt), 5/8 février 1923, n° 442.
 - On connaît un ex. faux d'époque, variété de ce type, Gariel n° 11 pl. XLIX, anc coll. Fabre. La légende est dégénérée et la croix de l'avvers est recroisetée.
 - Provenance : trois ex. dans le trésor de Haute-Isle (Val-d'Oise) enfoui au XIe siècle.

Ce trésor est de datation contestée ; s'il datait du Xe siècle, ce type à l'ellipse serait bien le plus ancien. Nous pensons après l'auteur de la publication initiale qu'il date bien du XIe siècle. Le grènetis est très fin.

2- Deniers au temple sur deux traits.

- Flan de 19 mm. Coin de 18 mm au grènetis extérieur.
- Coll. F. POEY D'AVANT, 1853, n° 1694 (16 grains), et n° 9 pl. XXI, dessin = vente à Luçon, 12 décembre 1853, n° 163 (attribution à Blainville douteuse).
 - BNF, n° M 1094 et 1095, 0,70 g et 0,94 g, acquis en 1896.
 - British Museum, n° 250, 0,85 g.
 - Copenhague, ex. coll. Thomsen, T. I, 1873, n° 3409.

V du catalogue de B. FILLON, Paris, 1860. Copenhague, ex. coll. Thomsen, T.I, 1873, n° 3410 (1,20 g). - variété 2- Croix cantonnée de S en 2 et 3 : GARIEL, 12 pl. XLIX. Coll. Dolivo (M.u.M., Bâle), 27/28 novembre 1964, n° 25, 1,00 g. = coll. Trampitsch (Crédit de la Bourse), 31 mai/1 juin 1988, n° 142). Contrairement à divers auteurs, le trésor de Haute-Isle (Val-d'Oise) ne contenait, d'après la communication originale du Dr Gaudichard, que trois ex. au temple et aucun au buste, R.N., 1931, p. 244. Il ne semble pas y avoir simultanément des deux types à la tête et au temple.

17. Rainaud I (1026-1057) ou Rainaud II (1087-1097), voir F. POEY D'AVANT, *Monnaies féodales de France*, III, Paris, 1862, n° 5268, 1,20 g et n° 5269, 1,14 g ex. conservé à la BNF. L. PLANTET et L. JEANNEZ, *Essai sur les monnaies du Comté de Bourgogne*, Lons-le-Saunier, 1855, p. 80-81, et n° 1 et 2 pl. IV. A. DIEUDONNÉ, *op. cit.*, p. 208-209.

- Coll. Théry, (Vinchon), 22/23 oct. 1963, n° 533 = coll. Trampitsch, (Crédit de la Bourse), 25/26 mai 1989, n° 89, 1,06 g.

- Munich, (G.Hirsch), 4/6 avril 1960, n° 1354 = Bâle, (Auctiones 5), 2/3 décembre 1975, n° 902, 0,74 g.

- Burgan, VSO, 9 avril 1988, n° 89, 0,90 g.

- Bâle, (Auctiones 25), 19/21 juin 1995, n° 1799, 1,02 g.

- On connaît un ex. faux d'époque à ce type, en laiton saucé, BNF n° 1987-64, 0,76 g (don J.-P. Garnier).

Pour le denier, le grènetis semble légèrement plus fin que pour les divisionnaires.

3- Obole au temple sur deux traits.

Coin de 14,6 mm au grènetis extérieur, et de 8 mm au grènetis intérieur.

- BNF, n° 1991-26, 0,38g.

Il peut s'agir de l'ex. cité dans BSFN, juin 1956, p. 52 (poids non relevé) non reproduit.

Cette obole est du type du denier précédent ; elle est peut-être contemporaine.

4- Pite au temple sur deux traits.

Coin de 12,7 mm au grènetis extérieur et de 6,7 mm au grènetis intérieur.

- Coll. privée, 0,21 g. Il s'agit de l'ex. mentionné sous le nom d'obole = Gariel n° 10 pl. XLIX = coll. Meyer n° 403 (poids non relevé) = cité par M.G. n° 1426.

Cette pite nous semble contemporaine de l'obole et du denier au temple. La différence dans le dessin du temple se justifie par le manque de place.

5- Deniers au fronton sur un S.

Flan de 19,6 mm. Coin de 19 mm au grènetis extérieur.

- M.G. n° 1427 (Vatican, 0,76 g fragment).

- BNF, n° L 4240, 1,03 g, acquis en 1895.

- Coll. J. Rousseau, catalogue de B.FILLON, n° 1363 = coll. Poey d'Avant, 1853, n° 1693 et 8 pl. XXI = vente à Luçon, 12 décembre 1853, n° 162 = CARON n°549 et 1 pl. XXII, 0,95 g, = vente des 18/20 décembre 1911 (Feuarent), n° 361. Il semble bien que ce soit le même ex. qui passa dans ces trois célèbres coll.

- Provenance : un ex. trésor de Saint-Prix (Saône-et-Loire), trouvé en 1934, enfoui vers 1350-1351.

La datation de ce trésor nous permet de mettre ce type au fronton sur un S en dernier, après le type au temple. Le grènetis est différent pour ce type. Il est plus marqué. Faut-il mettre en rapport le S avec l'initiale de Scodingue chef-lieu du comté ?